

Unité Régionale d'Évaluation des Troubles du Neurodéveloppement



CHU de Montpellier
Pôle Psychiatrie
Centre Ressources Autisme
291, Avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 Montpellier cedex 5
Tél : 04 67 33 99 68
www.chu-montpellier.fr

Votre fille ou votre fils est adressé(e) à l'**Unité Régionale d'Évaluation des Troubles du Neurodéveloppement** par un médecin spécialiste le/la prenant en charge habituellement.

Notre unité est située dans les locaux de la Médecine Psychologique pour Enfants et Adolescents (secteur I02) du CHU de Montpellier.

Cette unité reçoit des enfants et adolescents domiciliés en Occitanie Est à des fins diagnostiques et d'évaluation fonctionnelle.

Le fonctionnement de notre unité repose sur une **équipe pluridisciplinaire**, composée de psychiatres, psychologues, éducateurs, infirmiers, orthophonistes et psychomotriciens qui vous accueillera avec votre enfant lors des bilans.



Le déroulement de l'évaluation

- L'évaluation multidisciplinaire se déroulera sur plusieurs demi-journées.
- Vous pourrez être reçus par un médecin ou un psychologue pour un entretien très détaillé d'environ deux heures, destiné à retracer et à décrire le développement de votre enfant.
- Votre enfant bénéficiera d'un ou plusieurs bilans d'une durée d'environ une heure chacun où la présence d'au moins un des deux parents est requise :
 - un bilan psychologique pour apprécier le développement intellectuel,
 - une observation des capacités relationnelles,
 - un recueil du fonctionnement au quotidien à partir de vos observations,
 - un bilan orthophonique pour estimer le niveau de langage et la communication,
 - un bilan psychomoteur pour apprécier la motricité globale et fine.

Un de ces bilans sera filmé pour faciliter le travail d'analyse par notre équipe.



Les résultats de l'évaluation

Dans la suite des bilans, vous serez reçus par un médecin qui vous rendra compte de leurs résultats de l'évaluation.

Un document écrit synthétisant les résultats sera transmis par courrier aux médecins de votre choix ainsi qu'à vous-même.

A l'issue de la consultation, vous pourrez être orienté vers notre centre de documentation pour favoriser votre information sur le diagnostic de votre enfant.

Formalités administratives

• **Dans un premier temps vous devez vous rendre dans le hall de l'hôpital lapeyronie :**

- Passez à la borne d'admission qui vous délivrera un ticket d'attente,
- Rendez-vous au bureau des entrées pour compléter le dossier de votre enfant et obtenir les étiquettes.

Documents nécessaires :

- Carte vitale
- Attestation de mutuelle
- Carte d'identité de votre enfant ou livret de famille
- Convocation



- Ensuite présentez-vous à l'accueil de notre service : Médecine Psychologique pour Enfants et Adolescents (MPEA) Peyre Plantade Entrée B avec les étiquettes fournies par le bureau des entrées.

Documents nécessaires :

- Carnet de Santé
- Tout document médical ou scolaire en votre possession que vous jugeriez utile de porter à notre connaissance

Infos pratiques

- Pour le confort de votre enfant ou pour le rassurer, n'hésitez pas à amener son doudou, des jouets, un goûter, un support de communication qu'il utilise à la maison.

Sur place vous trouverez :

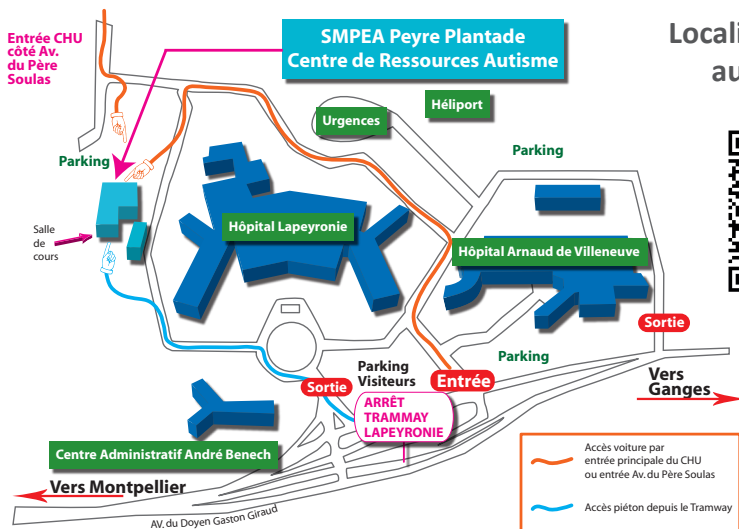
- Un distributeur de boisson est disponible dans la salle d'attente
- Une salle de change est également à disposition
- Enfin, à proximité du service dans le hall de l'hôpital Lapeyronie, vous pouvez accéder à une cafétéria, un magasin de presse, un distributeur bancaire...
- Pour toute demande spécifique relative à l'accueil de votre enfant, veuillez prendre contact avec la cadre de santé au numéro suivant :

04 67 33 96 83



Plan d'accès

Localisez-nous grâce
au flashcode :



Nous contacter

Adresse postale

Centre de Ressources Autisme Languedoc Roussillon
CHU de Montpellier
SMPEA Peyre Plantade
291 avenue du Doyen Gaston Giraud
34295 MONTPELLIER Cedex 5

Secrétariat :

04 67 33 99 68
04 67 33 93 52

Télécopie :

04 67 33 08 32

Courriel :

cent-ress-ressources@chu-montpellier.fr

Site Internet

www.autisme-ressources-lr.fr